

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds équilibré conservateur FMOQ	18 février 2013	Québec
TSO3 inc.	15 février 2013	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Catégorie Fidelity Potentiel Canada	15 février 2013	Ontario
Catégorie Fidelity Situations spéciales		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique		
Catégorie Fidelity Chine		
Catégorie Fidelity Extrême-Orient		
Catégorie Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> Amérique		
Catégorie Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> Canada		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation Canada		
Catégorie Fidelity Dividendes mondiaux		
Catégorie Fidelity Immobilier mondial.		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie Fidelity Canada Plus Catégorie Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> Catégorie Fidelity Étoile Nord <sup>MD</sup> – Devises neutres Catégorie Fidelity Dividendes Catégorie Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>		
Fiducie de placement immobilier industriel Dundee	15 février 2013	Ontario
Fonds collectif d'obligations canadiennes à rendement en capital GPPMD Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme à rendement en capital GPPMD	15 février 2013	Ontario
Fonds d'obligations à rendement en capital MD Fonds d'obligations à court terme à rendement en capital MD	15 février 2013	Ontario
Fonds d'obligations non fédérales garanties à long terme	20 février 2013	Ontario
NAV CANADA	13 février 2013	Ontario
Rainmaker Entertainment Inc.	15 février 2013	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fiducie de placement immobilier internationale Dundee	14 février 2013	Ontario
North American Palladium Ltd.	13 février 2013	Ontario
Summit Industrial Income REIT	14 février 2013	Ontario
Tricon Capital Group Inc.	15 février 2013	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
APMEX Physical - 1 oz. Gold Redeemable Trust	19 février 2013	Ontario
Catégorie combinée équilibrée canadienne Invesco1	13 février 2013	Ontario
Fonds de revenu gouvernemental Plus Trimark		
Catégorie obligations canadiennes Trimark		
Fonds d'obligations canadiennes Trimark		
Fonds de revenu à taux variable Trimark		
Fonds d'obligations Avantage Trimark		
Fonds mondial d'obligations à rendement élevé Trimark		
Fonds de croissance du revenu Trimark		
Fonds équilibré Sélect Trimark		
Catégorie rendement diversifié Trimark		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie revenu diversifié Trimark		
Fonds mondial équilibré Trimark		
Catégorie mondiale équilibrée Trimark		
FNB Horizons Indice S&P 500 <sup>®</sup> (couvert en \$ CA)	13 février 2013	Ontario
Fonds de revenu élevé Plus Galileo Fonds d'occasions mondiales Galileo	13 février 2013	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 février 2013	29 septembre 2011
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 février 2013	29 septembre 2011
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 février 2013	29 septembre 2011
Banque Nationale du Canada	15 février 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	18 février 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	19 février 2013	8 juin 2012
Enbridge Income Fund Holdings Inc.	15 février 2013	31 août 2012
La Banque Toronto-Dominion	11 février 2013	11 juin 2012

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Active Growth Capital Inc.	2012-12-13	10 000 000 unités	250 000 \$	14	3	2.3 / 2.5
Athabasca Oil Corporation	2012-11-19	Billets	550 000 000 \$	49	265	2.3
Banque Royale du Canada	2012-12-20	12 000 titres de séries 68	1 185 960 \$	0	6	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Cabia Goldhills Inc.	2012-12-03	2 440 000 unités	610 000 \$	10	3	2.3 / 2.5
Corex Resources LTD.	2012-12-13 et 2012-12-18	1 427 700 000 d'actions privilégiées de premier rang, série A	142 770 000 \$	1	12	2.3 / 2.5
Corporation de capital de risque Kanosak	2012-12-21	669 084 actions ordinaires	200 725 \$	11	0	2.3 / 2.5
Ditem Explorations Inc.	2012-12-19	250 000 actions ordinaires	5 000 \$	1	0	2.13
Edge Resources Inc.	2012-12-19	3 223 250 actions accréditives et 118 000 actions ordinaires	1 060 940 \$	1	9	2.3 / 2.5
Explor Resources Inc.	2012-12-17 et 2012-12-20	15 166 666 d'actions accréditives et 7 583 333 bons de souscription d'actions	2 275 000 \$	0	5	2.3
Exploration Khalkos Inc.	2012-12-20	100 000 actions ordinaires	4 500 \$	1	0	2.13
Exploration Knick inc.	2012-12-20	250 000 actions ordinaires	25 000 \$	4	0	2.3
Exploration Midland Inc.	2012-12-21	1 105 882 actions accréditives et 769 264 unités	2 824 748 \$	94	8	2.3 / 2.5
Fancamp Exploration Ltd.	2012-12-21	8 200 200 unités accréditives	1 353 033 \$	8	3	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fiducie de placement immobilier Fronsac	2012-12-18	11 718 750 unités	3 750 000 \$	15	3	2.3 / 2.5 / 2.10
Fiducie de placement immobilier Fronsac	2012-12-18	333 333 unités	100 000 \$	1	0	2.12
Fonds de Construction Centria Capital, s.e.c.	2012-12-21	300 000 parts de catégorie A	3 000 000 \$	1	0	2.3
Fonds de Construction Centria Capital, s.e.c.	2012-12-21	1 000 000 parts de catégorie A	10 000 000 \$	1	0	2.3
Fonds de Démarrage Centria Capital, S.E.C.	2012-12-12	20 000 parts de catégorie A	200 000 \$	1	0	2.3
Fonds de Développement Centria Capital, s.e.c	2012-12-12	150 000 parts de catégorie A	1 500 000 \$	1	0	2.3
Guyana Precious Metals Inc.	2012-12-10	35 000 000 bons de souscription d'actions	N/A	6	76	2.3
Inmet Mining Corporation	2012-12-18	Billets de premier rang non garantis	30 547 400 \$	2	12	2.3
Kingsett Canadian Real Estate Income Fund LP	2012-12-18	39 203,0021 unités	49 310 322 \$	46	91	2.3
National Grid Electricity Transmission PLC	2012-11-26	billets	400 000 000 \$	2	24	2.3
Nordex Explosives Ltd.	2012-12-10	611 109 actions ordinaires	274 999 \$	1	4	2.3
Orbite Aluminae Inc.	2012-12-13	Débentures	26 952 000 \$	44	197	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Replicor Inc.	2012-12-21 2012-12-26	112 500 actions de catégorie A	112 500 \$	1	1	2.3
Ressources Cartier Inc.	2012-12-19	3 000 000 unités	600 000 \$	5	0	2.3
Ressources Monarques Inc.	2012-12-14 2012-12-21	1 200 000 actions accréditives, 5 635 000 unités et 1 684 unités accréditives	3 111 000 \$	156	7	2.3 / 2.9 / 2.10
Ressources Sirius Inc.	2012-12-18	5 unités et 82 unités accréditives	87 000 \$	11	0	2.3 / 2.5
Ressources Strateco inc.	2012-12-20	549,451 actions ordinaires et 1 500 000 bons de souscription d'action ordinaire	460 000 \$	0	1	2.3
Seacor Holdings Inc.	2012-12-11	Billets	1 973 400 \$	1	2	2.3
SecureCare Investments Inc.	2012-12-17 2012-12-20 2012-12-21	145 obligations de séries A, 229,9 de séries B, 10 de séries C, 145,14 de séries D, 200 de séries E et 117,788 de séries F	840 828 \$	11	25	2.9
Sidfor Inc.	2012-12-14	6 actions de catégorie A	402 \$	6	0	2.9

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».